



SESSION EXTRAORDINAIRE DU 8 JANVIER 2014

TABLE DES MATIÈRES

1. <i>Ouverture et mot de bienvenue de la session extraordinaire</i>	844
2. <i>Dépôt du certificat de convocation du directeur général</i>	844
3. <i>2014 01 001 Acceptation de l'ordre du jour</i>	844
4. <i>Présentation par monsieur le maire du budget pour l'exercice financier 2014</i>	845
5. <i>Période de questions</i>	845
6. <i>2014 01 002 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier</i>	845
7. <i>2014 01 003 Adoption du taux d'intérêt pour l'exercice financier 2014</i>	845
8. <i>2014 01 004 Adoption du règlement de taxation et tarification pour l'exercice financier 2014</i>	845
9. <i>2014 01 005 Adoption des activités d'investissements pour 2014</i>	845

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439, chemin Favreau, le 8 janvier 2014, à 20 h 00, présidée par Son Honneur le Maire, Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers :

Madame Émilie Groleau	Monsieur Yvon Desrosiers
Monsieur Jacques Ménard	Monsieur Ronald Bergeron
Monsieur Nicole Pinsonneault	Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général – secrétaire-trésorier, monsieur Réjean Fauteux

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

1. Ouverture et mot de bienvenue de la session extraordinaire

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session.

2. Dépôt du certificat de convocation du directeur général

Monsieur le directeur général dépose le certificat de l'avis de convocation des membres du conseil pour la tenue de la présente séance.

3. 2014 01 001 Acceptation de l'ordre du jour

1. Ouverture et mot de bienvenue de la session extraordinaire ;
2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du directeur général ;
3. Acceptation de l'ordre du jour ;
4. Présentation par monsieur le maire du budget pour l'exercice financier 2014 ;
5. Période de questions ;
6. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014 ;
7. Adoption du taux d'intérêt pour l'exercice financier 2014 ;
8. Adoption du règlement de taxation et tarification pour l'exercice financier 2014 ;
9. Adoption des activités d'investissements pour 2014 ;
10. Levée de la session spéciale.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;



QUE l'ordre du jour de la session extraordinaire du 8 janvier 2014 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

4. Présentation par monsieur le maire du budget pour l'exercice financier 2014

Monsieur le maire, les conseillers et le directeur général font la lecture et la présentation du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014.

5. Période de questions

Des questions sont posées à la satisfaction des membres du conseil.

6. 2014 01 002 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jacques Ménard ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE soient adoptées les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, lequel budget prévoit des revenus et des dépenses équilibrés de 1 102 444 \$.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7. 2014 01 003 Adoption du taux d'intérêt pour l'exercice financier 2014

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Pinsonneault ;

APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;

ET RÉSOLU majoritairement des conseillers présents ;

QUE soit décrété un taux d'intérêt fixé à 18 % pour l'année d'imposition 2013, et ceci pour toutes compensations dues à la municipalité après l'expiration du délai applicable.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 1 ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Gary Caldwell vote contre parce que le lors de l'établissement du taux d'intérêts de 18%, il a été le double du taux commercial (9%) qui est maintenant de (6%). Monsieur Caldwell recommande ainsi 12%.

8. 2014 01 004 Adoption du règlement de taxation et tarification pour l'exercice financier 2014

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau ;

ET RÉSOLU unanimement des conseillers présents ;

QUE l'adoption du règlement pour l'exercice financier 2014 soit reportée à la séance ordinaire du 13 janvier 2014.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

9. 2014 01 005 Adoption des activités d'investissements pour 2014

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron ;

ET RÉSOLU unanimement des conseillers présents ;

